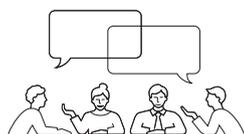


Projet éolien de Lastic



Bulletin d'information - Août 2022

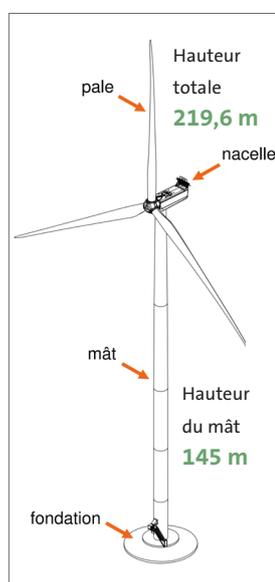
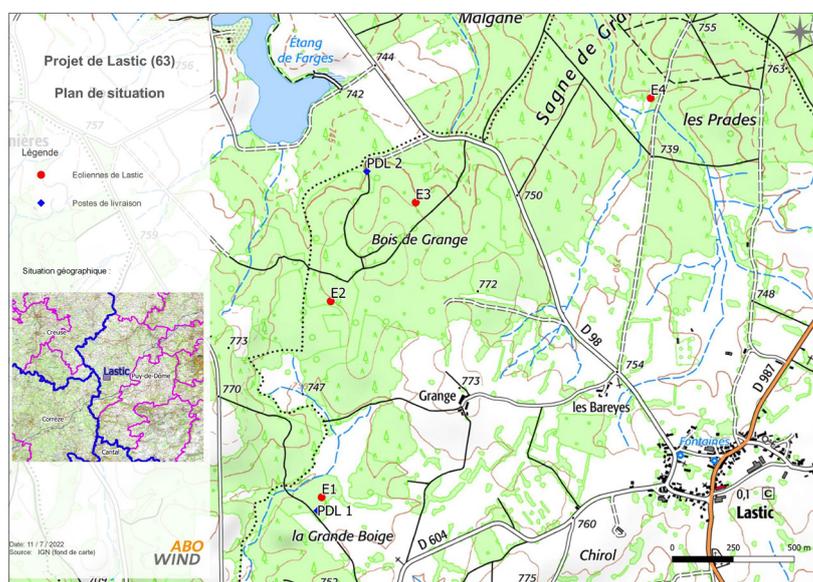


Suite à l'examen de la recevabilité du dossier de demande d'autorisation environnementale par les services de l'État, **une enquête publique est prévue du 20 septembre au 21 octobre inclus.**

Ouverte à tous, cette procédure d'information et de consultation des citoyens vise à recueillir toute appréciation, suggestion ou proposition sur le projet, postérieurement à l'étude d'impact. Les observations sont consignées dans un registre d'enquête tenu par la commission d'enquête.

Pour plus de précisions sur le déroulement de l'enquête publique voir au verso de ce bulletin.

Localisation et caractéristiques du projet



2 postes de livraison

4 éoliennes espacées

4.5 MW par éolienne soit

18 MW de puissance totale

Environ 42 GWh de production annuelle attendue

env. 18 000 personnes alimentées en électricité renouvelable*

* consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Sources : INSEE / CRE / RTE)

Un livret expliquant clé par clé comment le projet de Lastic a été élaboré pour s'adapter au mieux au contexte du territoire est disponible en téléchargement sur la page internet du projet :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Auvergne-Rhône-Alpes > Projet éolien de Lastic

Retrouvez-le directement en scannant ce QR code :



Enquête Publique

Contexte réglementaire

L'enquête publique porte sur la demande d'autorisation environnementale unique, en vue de construire et d'exploiter le parc éolien de Lastic, composé de 4 éoliennes et de 2 postes de livraison sur le territoire de la commune de Lastic.

Conformément au Code de l'Environnement : « L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement [...]. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision ».

Nous vous encourageons à participer et à vous exprimer sur ce projet d'énergie renouvelable sur votre territoire.

Déroulement de l'enquête

Dates : du 20 septembre au 21 octobre 2022 inclus.

Commissaire enquêteur : **Monsieur Vincent FRANCO**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

Mairie de Lastic :

- Mardi 20 septembre 2022, de 14h00 à 16h30
- Vendredi 30 septembre 2022, de 9h00 à 12h00
- Mardi 11 octobre 2022, de 14h00 à 16h30
- Vendredi 21 octobre 2022, de 9h00 à 12h00

Mairie de Saint-Germain-près-Herment :

- Lundi 26 septembre 2022, de 14h00 à 16h30
- Lundi 3 octobre 2022, de 14h00 à 16h30

Consultation du dossier

Pendant l'enquête publique, le dossier est consultable :

- en mairie de Lastic et en mairie de Saint-Germain-près-Herment (versions papier), aux heures habituelles d'ouverture au public ;
- sous format numérique sur un poste informatique situé à la Préfecture du Puy-de-Dôme (bureau de l'environnement, rue d'Assas, à Clermont-Ferrand) aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture du Puy de Dôme : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/industrie-agriculture-procedure-d-autorisation-a2884.html>.

Observations et propositions sur le projet

Elles pourront être formulées :

- sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet en mairies de Lastic et de Saint-Germain-près-Herment ;
- oralement auprès du commissaire enquêteur à l'occasion de ses permanences en mairie, qui les consignera dans un procès-verbal ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à la mairie de Lastic, qui les annexera au registre d'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Lastic, Le Bourg, 63760 Lastic ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr

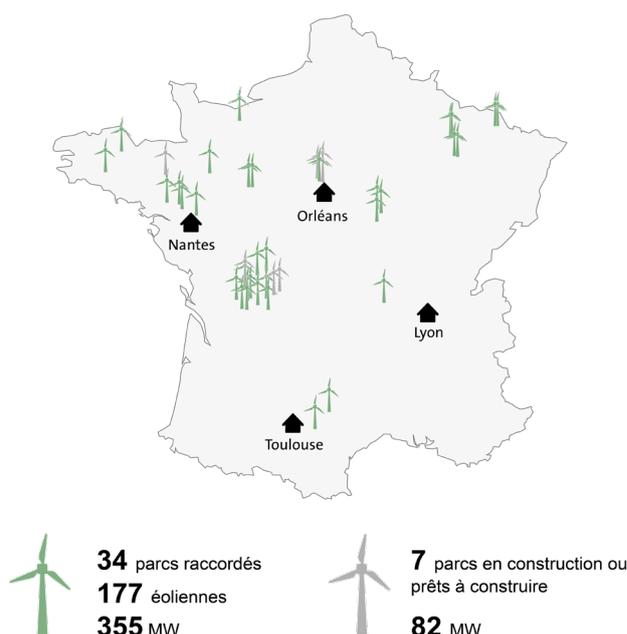
Rapport et conclusions

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Préfecture du Puy de Dôme et dans les mairies des communes où s'est déroulée l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse susmentionnée et mis à disposition du public pendant un an.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet

Alexander Fredj
Tél. : 07 86 53 27 31
alexander.fredj@abo-wind.fr

Agence de Lyon

Le galaxie, 75 rue de la Villette
69003 Lyon, France

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO WIND